

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.287

28 septembre 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>HONGRIE</u>
2. Organisme responsable: Office hongrois de normalisation
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Matériel de soudage et de chauffe au gaz
5. Intitulé: Chalumeau chauffeur à main avec injecteur à air et chambre de mélange
6. Teneur: Classification Conception Normes de sécurité Codes et marques Essais
7. Objectif et justification: Règles de sécurité applicables en Hongrie
8. Documents pertinents: Aucune norme internationale
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Juillet 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: Octobre 1991
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: